



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2016

Original : français

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-cinquième session

1<sup>er</sup>-10 février 2017

#### Suite donnée au Sommet mondial pour le développement

#### social et à la vingt-quatrième session extraordinaire

#### de l'Assemblée générale : thème prioritaire :

#### stratégies d'élimination de la pauvreté visant

#### à parvenir à un développement durable pour tous

### **Déclaration présentée par Jesus Weeps over Africa, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

Le développement durable est un ensemble des actions visant à assurer un développement économique répondant aux besoins du moment sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

C'est seulement dans les années 1940-50 qu'ont vu le jour les premières théories du développement qui préoccupaient un grand nombre de pays africains, latino-américains et asiatiques.

Le développement a été décrit comme une succession d'étapes qui diffèrent soit par la forme d'organisation de la production et des échanges, soit par la nature du secteur prédominant, soit par le rythme de croissance de l'investissement et de l'accumulation du capital. Ces étapes sont : tradition, transition, décollage, maturité, consommation de masse.

Dans les années 1980, la notion de développement s'est humanisée, car on a constaté dans plusieurs pays, l'échec des politiques inspirées par une vision macroéconomique du développement qui se référait au monde occidental.

Dans cette vision macroéconomique, les gouvernements des pays africains et ceux des pays en voie de développement en général ont reçu des capitaux importants de la part des bailleurs occidentaux, mais ces capitaux qui ont servi à la construction des éléphants blancs en République démocratique du Congo (RDC), par exemple avec la construction du grand barrage hydroélectrique d'Inga, la sidérurgie de Maluku qui ne fonctionnera jamais, etc., donc sans impact réel à la base, n'ont pas bénéficié à la population dont la pauvreté n'a fait d'ailleurs qu'augmenter et s'accroître, creusant le fossé entre les plus riches et les plus pauvres.

En conséquence, les pays, soucieux d'un développement humain et durable, ont adopté une vision microéconomique et globale qui intègre l'économie et l'écologie, le naturel et le culturel.

Le rôle des ONG de développement, qui ont connu un foisonnement sans précédent entre 1980 et 2000, a été capital surtout dans notre pays qui a connu des embargos et le retrait de l'aide bilatérale et multilatérale.

C'est dans ce contexte que, après deux décennies de tumulte et plusieurs rencontres à l'échelle planétaire, la compréhension s'est faite nette sur le vrai problème des pays africains, à savoir la pauvreté et l'écart devenant de plus en plus grand entre les riches (infime minorité) et les pauvres (grande majorité).

Ainsi, à l'instar d'autres pays du monde, la RDC avait souscrit aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2000, et en 2005, elle a adopté son premier document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) dont les principaux piliers étaient en phase avec les OMD. En vue de mesurer de façon précise les progrès accomplis sur le plan social, vers l'atteinte des OMD à l'horizon 2015 et d'alimenter la base de données socioéconomiques susceptible de fournir des indicateurs fiables et à jour pour l'élaboration du DSCR de deuxième génération, le Gouvernement de la RDC a réalisé, en 2010, sa troisième Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS-RDC 2010).

Le rapport produit à cet effet au Kongo Central permet d'apprécier les progrès accomplis dans l'amélioration de la situation sociosanitaire des enfants et des

femmes de la province du Kongo Central. Il met en évidence des indicateurs de niveau fort appréciable pour lesquels des efforts devront être soutenus en vue d'améliorer sinon maintenir les tendances.

C'est notamment le cas du niveau d'utilisation des services de santé, de la fréquentation scolaire au niveau primaire, avec une quasi-parité aujourd'hui entre filles et garçons, de la couverture vaccinale des enfants et de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide.

Les résultats de l'enquête sont d'une grande importance car ils permettent non seulement de décrire la situation sociosanitaire des enfants et des femmes du Kongo Central mais également de réajuster les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015 et l'élaboration des plans locaux de développement.

L'un des plus importants objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est de réduire la mortalité infantile et infanto-juvénile. En particulier, les OMD prônent la réduction de la mortalité infanto-juvénile de deux tiers entre 1990 et 2015. Les données de l'enquête indiquent que le taux de la mortalité infantile dans le Kongo Central est estimé à 93 pour mille naissances vivantes alors que la probabilité pour les enfants de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire est de 151 pour mille. Ainsi donc, le Kongo Central présente des niveaux de mortalité inférieurs à ceux observés pour l'ensemble du pays. C'est l'un des défis les plus pressants de l'humanité examiné dans l'ODD visant à lutter contre les inégalités en matière de mortalité, de morbidité, d'accès aux soins médicaux etc.

Nous nous sommes limités à ce seul exemple d'inégalité par souci pédagogique, les autres inégalités en matière de sécurité alimentaire, d'expression et de représentation politique, d'accès à la justice, à l'eau potable et autres, pourront faire l'objet d'une prochaine déclaration.